



ARBITRAGE ET MEDIATION

**Mercredi 10 mars 2010, 14h00 précises
Séminaire présidé par Me Pierre-Yves Gunter**

**Auditoire, Fédération des Entreprises Romandes, Genève
98, rue de Saint-Jean, Genève**

www.agda.ch

PROGRAMME

- 14h00** **Introduction**
• Pierre-Yves Gunter
- 14h10** **Rédaction efficace des clauses de résolution des différends**
• Xavier Favre-Bulle
- 14h50** **La Médiation: mode de résolution concurrent ou complémentaire à l'Arbitrage?**
• Birgit Sambeth Glasner
- 15h30** **Pause**
- 15h45** **Arbitrage et Médiation: le point de vue de l'institution**
• Eric Biesel
- 16h15** **Reconnaissance et Exécution des Sentences Arbitrales: la Convention de New-York reste-t-elle un instrument efficace?**
• Elliott Geisinger
- 16h45** **Conclusion**
• Pierre-Yves Gunter

Objectifs du séminaire

Le séminaire s'adresse prioritairement aux avocats de droit des affaires et aux juristes d'entreprises. Il a pour objectif d'attirer leur attention sur les modes de résolution des différends (en particulier l'arbitrage et la médiation) et sur les points les plus importants à prendre en compte lors de la rédaction des clauses de résolution des différends. Le séminaire traitera aussi de l'importante question de la reconnaissance et exécution des sentences arbitrales.

Présidence:

Pierre-Yves Gunter

Avocat, Etude Python & Peter, Genève

Conférenciers:

Eric Biesel

Chambre de Commerce et d'Industrie de Genève (CCIG)

Xavier Favre-Bulle

Docteur en droit, avocat, Etude Lenz & Staehelin, Genève

Elliott Geisinger

Avocat, Etude Schellenberg Wittmer, Genève

Birgit Sambeth Glasner

Médiatrice FSA, avocate, Altenburger Ltd legal + tax, Genève

Bulletin d'inscription

Arbitrage et Médiation

Mercredi 10 mars 2010 à 14h00

Auditoire, Fédération des Entreprises Romandes, Genève

98, rue de Saint-Jean, Genève

Nom:Prénom:

Entreprise/ Institution:

Titre:

Rue:

Code postal:Ville:

Téléphone: Fax:

E-mail:

Date:Signature:

- Je participerai au séminaire
- Je ne participerai pas, mais désire recevoir la documentation
- Je suis avocat-stagiaire à l'Etude..... et bénéficie du tarif réduit de CHF 60.-
- Je suis assistant/étudiant et bénéficie du tarif réduit de CHF 60.-

Nous vous remercions de bien vouloir retourner ce bulletin d'inscription au secrétariat, au plus tard le **15 février 2010** et de verser sur le CCP 12-3058-4, la finance de participation de:

CHF 150.- pour les membres

CHF 200.- pour les non-membres

CHF 60.- pour les avocats-stagiaires

CHF 60.- pour les assistants/étudiants

(La documentation ne sera envoyée ou distribuée qu'après paiement des frais d'inscription).

- Je désire adhérer à l'Association genevoise de droit des affaires (cotisation annuelle **CHF 50.-**) et souhaite recevoir un exemplaire des statuts:

Titre ou diplôme:

Profession:

Date:Signature:

Inscription en ligne (agda.ch) ou bulletin à faxer à Mme Ruth Bise au numéro (022) 379 85 87 ou à nous retourner par poste (affranchissement au verso).

Autres informations

L'agda est l'association regroupant des praticiens, des magistrats et des enseignants actifs dans le domaine du droit des affaires. Chaque année, elle propose à ses membres trois à cinq séminaires, en général d'une après-midi, lors desquels des spécialistes présentent les développements récents en droit des sociétés, des contrats, fiscal, bancaire et financier, de la concurrence, de la propriété intellectuelle, pénal économique ainsi qu'en matière d'entraide internationale judiciaire et administrative.

Membres du comité

François Bellanger(président)	Professeur, Université de Genève, Avocat
Martin Anderson	Avocat, Baker & McKenzie
Cédric Bossert	Avocat, Richemont International SA
François Chaix	Juge, Cour de Justice de Genève
Bénédict Foëx	Professeur, Université de Genève
Pierre-Marie Glauser	Professeur, Université de Lausanne, Avocat
Maurice Harari	Avocat, Lachat Harari & Associés
Barbara Lambert	Pictet & Cie, Genève
Vladimir Papakonstantinou	Directeur adjoint, UBS SA
Rita Trigo Trindade	Professeure, Université de Genève

Avocats-stagiaires

La participation aux séminaires de l'agda compte au nombre des conférences requises par la commission d'examens de la profession d'avocat pour l'accomplissement du stage et fait l'objet d'une attestation à cette fin. Les stagiaires bénéficient d'un tarif préférentiel de CHF 60.- pour chaque séminaire, qui comprend la cotisation annuelle à l'association pendant la durée du stage.

Nous contacter

agda
Faculté de droit
40, bvd du Pont-d'Arve
CH-1211 Genève 4
Tél. +41 22 379 85 73
Fax +41 22 379 85 87

www.agda.ch